



European Conference of Presidents of Parliament
Conférence européenne des Présidents de Parlement
Strasbourg, 15 - 16 September 2016
Strasbourg, 15 - 16 septembre 2016



Informations pratiques

Lieu et date de la Conférence

La Conférence se tiendra du **15 au 16 septembre 2016** au Conseil de l'Europe
Palais de l'Europe
Avenue de l'Europe
Strasbourg
FRANCE

Site internet de la Conférence

Les informations sur cette conférence seront publiées sur ce site.
[Conférence européenne des Présidents de Parlement](#)

Coordonnées (secrétariat de la Conférence) : sap.speakersconference2016@coe.int

Procédure d'inscription – Enregistrement en ligne

1. Chaque délégation devra désigner une personne de contact qui sera en charge de l'enregistrement de toute la délégation.
2. La personne de contact devra remplir un formulaire disponible sur le site internet de la Conférence, à partir du **8 avril 2016**. Cette première étape lui permettra d'obtenir un mot de passe pour accéder au formulaire d'enregistrement de la délégation.
3. Les mots de passe ainsi demandés seront envoyés par courriel à la personne de contact désignée à partir du **29 avril 2016**, date à partir de laquelle l'enregistrement en ligne des délégations sera ouvert.

La date limite d'enregistrement à la Conférence est le 9 septembre 2016. Passé cette date il ne sera plus possible de s'enregistrer électroniquement, tout nouvel enregistrement et toute modification d'enregistrement devront être effectués par courriel au secrétariat de la conférence (sap.speakersconference2016@coe.int).

Hébergement

Des pré-réservations de chambres ont été effectuées auprès de différents hôtels (3 à 5 étoiles). Afin de bénéficier des tarifs préférentiels, les réservations doivent être faites avant le **30 juin 2016**. La liste des hôtels sera à disposition des personnes de contact lors de leur accès à l'enregistrement en ligne.

Il est recommandé de réserver le plus tôt possible pour garantir d'avoir les catégories de chambres souhaitées dans l'hôtel de votre choix. Les hôtels ne compteront pas de frais d'annulation si les chambres sont annulées avant cette date limite. Après la date limite d'inscription, les chambres seront soumises aux disponibilités du moment.

La liste des hôtels peut déjà être obtenue si les délégations souhaitent réserver des chambres à l'avance. Merci de contacter le secrétariat de la Conférence à cet égard (sap.speakersconference2016@coe.int).

Ces informations pratiques seront remises à jour jusqu'à l'ouverture de la Conférence.